

Délibération 24\_36

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (SMABI)**

Séance du mardi 12 novembre	Nombre de délégués
Délibération n° 24_36	En exercice : 7
Convocation : 5 novembre 2024	Présents ou représentés : 4
<b>Objet</b> : Décision modificative n°1 – Virement de crédits	Absents : 3

L'An deux-mil-vingt-quatre, le mardi douze novembre, les membres du Comité syndical, légalement convoqués en date du cinq novembre deux-mil-vingt-quatre, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération d'Evreux, afin de délibérer. La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de M. Marcel SAPOWICZ.

**Etaient présents :**

Monsieur Marcel SAPOWICZ  
Madame Martine SAINT-LAURENT  
Monsieur Christophe ALORY

**Etaient présents sans voix délibérative :**

**Excusés :**  
Monsieur Gérard CHERON  
Monsieur Frédéric CHOPIN (pouvoir à M. SAPOWICZ)

## FINANCES

### DECISION MODIFICATIVE N°1 – VIREMENT DE CREDITS

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

Afin de procéder à des écritures comptables et des réajustement d'articles budgétaires, la présente décision modificative au budget de l'exercice 2024 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

Imputation	OUVERT	REDUIT
D F 011 6232 020		2 000,00
D F 65 65311 020	2 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		2 000,00
	Réductions		2 000,00
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
<b>Equilibre :</b>	<b>Ouv. - Red.</b>		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	2 000,00
Solde Réductions	2 000,00
<b>Ouv. - Réd.</b>	

Le Président propose aux membres du Comité syndical d'approuver la décision modificative n°1 au budget 2024 telle que définie dans le tableau ci-dessus.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,  
Le registre dûment signé.

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton  
**Marcel SAPOWICZ**